

**Commission permanente du Conseil général des Ardennes du 11 mars 2011 :
Synthèse des principales décisions**

Soutien à la création d'entreprise via Ardennes Initiatives

Le Conseil général des Ardennes participe au financement de la plate-forme d'initiative locale Ardennes Initiative.

Celle-ci assure des prêts d'honneur, dont les remboursements permettent d'accorder de nouveaux crédits depuis 2007. En 2010, 119 prêts ont été décaissés, représentant 742 680 € et permettant un levier pour un investissement total de 6.7 M€. Ils ont contribué à créer ou reprendre 179 emplois.

Par ailleurs, l'association assure l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises avec un dispositif particulier pour l'aide aux jeunes entrepreneurs et aux femmes incluant notamment un complément aux fonds propres.

Le Conseil général attribue respectivement 48 400 € et 184 000 € pour ces programmes d'Ardennes Initiatives favorisant la création d'entreprises et l'emploi.

Soutien au développement des entreprises artisanales

Dans le cadre de l'aide à l'investissement des artisans, 4 entreprises supplémentaires vont être accompagnées par une aide totale de 72 600 € prêtés à taux zéro, contribuant à la création de 7 emplois.

Aménagement de parcs d'activités à Asfeld et Rethel

Dans le cadre de son action en faveur du développement économique, le Conseil général intervient en appui de communes ou communautés de communes aménageant des zones d'activités destinées à faciliter le développement d'entreprises nouvelles ou en croissance.

145 308 € sont ainsi alloués pour l'aménagement d'une zone d'activités à Asfeld, et 249 600 € pour l'extension de celle de l'Etoile à Rethel.

Aux côtés des Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Deux PLIE existent dans les Ardennes : celui de Nord Ardennes sur les cantons de Givet, Fumay et Revin, en cours jusque fin 2013, et celui de l'agglomération de Charleville-Mézières arrivé à échéance fin 2010. Ils visent à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.

La Commission permanente a décidé de signer le protocole d'accord de ce second PLIE pour prolonger le dispositif jusque fin 2013 également.

Programme départemental d'insertion 2011

Le Conseil général a lancé un appel à projet pour répondre aux objectifs du programme départemental d'insertion. 83 projets d'actions ont été reçus. 17 ont été reportés pour compléments d'information. Sur les 66 dossiers complets, 56 ont été retenus. Ils se voient attribuer un montant global de 3,684 millions d'euros répartis en s'appuyant principalement sur le nombre d'accompagnements assurés par chacune des structures.

Plus de la moitié des actions portent sur l'accompagnement du public dans l'emploi, 30 % sur l'accompagnement à la levée des freins sociaux et le solde concerne à part équivalente des actions sur le logement, et l'insertion et la vie sociale.

133 nouveaux logements sociaux dans les Ardennes

Le Conseil général a décidé d'allouer 297 000 € de subventions aux bailleurs sociaux intervenant sur le département. Cette somme permettra la construction de 133 nouveaux logements sociaux, et la rénovation de 31 logements déjà existants.

21 étudiants soutenus dans leur formation supérieure

Le Conseil général soutient 21 étudiants disposant de ressources modestes dans leur cursus d'études supérieures, par l'attribution d'aides individuelles exceptionnelles allant de 356 à 1000 € chacun.

Calendrier des travaux de l'A 304

Le Président du Conseil général a souhaité faire le point sur le dossier de l'A304, sur lequel le Département s'est engagé à hauteur de 60,8 M€.

Il a rappelé que ce projet concerne un tracé de 31 km, non concédé, avec 4 points d'échange à la Chattoire, Charnois, le Piquet et Rocroi, 2 aires de repos et 48 ouvrages d'art.

45% du diagnostic archéologique a été réalisé, la totalité devant être traitée pour fin 2011.

45% du déboisement a été déjà assuré par l'ONF.

Un chantier de déplacement de canalisations de gaz débutera en ce printemps, suivi par la construction d'un pont ferroviaire.

La mise en circulation est prévue fin 2015.

7 nouveaux projets de voirie communale aidés

Après avoir octroyé une aide totale de 1,907 M€ en janvier et février, une troisième répartition de 82 089 € est effectuée pour 7 nouveaux projets représentant une dépense subventionnable de 403 575 €.

L'aménagement de Montcheutin subventionné

Dans le cadre de l'action volontaire en matière d'aide à l'investissement des communes de moins de 2000 habitants, pour favoriser l'animation et l'embellissement des villages, la commune de Montcheutin se voit attribuer 11 938 € pour contribuer à la rénovation du lavoir communal.

Equipement sportif et socio-éducatif : 5 nouveaux projets

Après deux répartitions de subventions en direction des communes et des associations afin de les aider à se doter d'équipements sportifs et socio-éducatifs pour un montant de 1,347 M€, le Conseil général alloue 108 645 € répartis entre 5 communes : Attigny pour l'aménagement d'un terrain de jeux, Verpel pour sa salle polyvalente, Neuville les This pour les vestiaires du terrain de football, Liry pour l'extension de sa salle polyvalente et Cernion pour la construction de ce même type d'équipement.